

Code d'éthique

Pour les auteurs

La revue *Quaestiones Romanicae* publie uniquement des contributions originales, jamais parues dans d'autres publications.

Le contenu scientifique des articles n'implique que leurs auteurs.

Les changements visant le contenu de l'article seront uniquement opérés par l'auteur ; les éditeurs se réservent le droit et la responsabilité de corriger les fautes éventuelles de grammaire, de format et de frappe. En cas de plagiat avéré après la parution de la revue, l'article restera néanmoins en ligne (sur le site du colloque), mais il sera signalé comme non authentique.

En cas d'erreurs formelles après publication, il demeure possible de les corriger après-coup sur le site. Si on souhaite retirer son article du site, il convient de motiver cette décision et d'en expliquer les raisons sur le site du colloque (à la place de l'article retiré).

Les contributions non recensées et non éditées sont lues, analysées et évaluées uniquement par les éditeurs et par les rapporteurs.

Pour les rapporteurs/évaluateurs

Le processus de recension/évaluation anonyme a pour point de départ les consignes scientifiques COPE (Ethical Guidelines for Peer Reviewers / Guide éthique pour les rapporteurs).

Il revient aux rapporteurs d'informer les éditeurs (par courriel) de leur impossibilité éventuelle de procéder à une évaluation conformément aux critères de la fiche de l'évaluation (COPE). Dans ce cas, les éditeurs opteront pour un autre évaluateur.

Pour les éditeurs

Toutes les contributions reçues par la rédaction de la revue seront évaluées par, au moins, deux rapporteurs (spécialistes dans le domaine de la contribution), selon les critères scientifiques précisés dans la fiche d'évaluation.

Les auteurs sont obligés de respecter ces critères, sans oublier ceux de mise en forme de leur article.

Les auteurs sont informés par les éditeurs des éventuelles observations, remarques et suggestions des rapporteurs, en vue de l'amélioration de l'article. Les auteurs sont priés de les prendre en considération pour faire les modifications suggérées avant de renvoyer aux éditeurs l'article corrigé.

Au cas où les auteurs ne seraient pas d'accord avec les suggestions de modification proposées par les rapporteurs, alors peut s'établir un dialogue direct entre auteur et rapporteur (si ce dernier en est d'accord), sinon un dialogue par le biais de l'éditeur.

Les éditeurs fixent le délai de ces échanges et la date de l'envoi de la version finale de l'article. Si la révision et les discussions dépassent ce délai, l'article n'est pas publié. Il en ira de même si les auteurs refusent de considérer les suggestions des rapporteurs.

La politique des droits réservés (du copyright)

Tous les articles publiés sont protégés par le « copyright ». En conséquence, toute reproduction ou copie partielle ou intégrale des articles sont normalement interdites, y compris les images, les schémas, les statistiques, les sigles, etc.

Il est cependant permis, dans certaines situations, de reproduire ou de copier intégralement ou partiellement des fragments de l'article avec l'accord de l'auteur et du responsable du site.

Dans ce cas, l'auteur doit remplir et envoyer aux éditeurs un formulaire *ad hoc* avec mention de son accord.

La politique du copyright entre en vigueur une fois l'article publié.